

La presse scolaire : le point en juin 1989

Interview de Daniel Jégou, responsable au CLEMI des journaux scolaires et lycéens

Le Nouvel Éducateur : *Le recensement des journaux scolaires est théoriquement possible puisque la loi fait obligation à leurs gérants de les déclarer au procureur de la République dont dépend l'arrondissement et d'en envoyer quatre exemplaires à la préfecture ou à la mairie.*

Daniel Jégou : Oui, mais ces dispositions sont peu connues et nombre de journaux scolaires sont assimilés par les enseignants aux produits d'une activité pédagogique, au même titre que les travaux manuels ou artistiques. On est libre de les réaliser ou non et d'arrêter cette activité si elle ne rencontre pas de la part des élèves l'accueil attendu.

Le bénéfice du tarif postal « périodiques » qui était subordonné à la déclaration de ces journaux d'enfants, encourageait les enseignants à faire la démarche légale. Mais cette catégorie de tarif n'est plus avantageuse actuellement, et l'écart entre les frais d'envoi des périodiques et des imprimés s'est amenuisé, d'où le désintérêt pour les formalités exigées. Actuellement, la plupart des journaux scolaires bénéficient d'une diffusion locale, de la main à la main, alors que Freinet les considérait à son époque comme l'élément central des échanges postaux interscolaires.

N. E. : *A la demande de l'ICEM, c'est le CLEMI, maintenant, qui les archive. Quelle a été la production de journaux des établissements primaires et secondaires en 1989 ?*

D. J. : Nous ne recevons pas seulement des publications liées à la pédagogie Freinet. Pour le secondaire notamment, les rédacteurs de ces feuilles ignorent parfois jusqu'au nom de Freinet. C'est avant tout ressenti comme une activité juvénile qui correspond à l'esprit du temps, qui répond à l'avidité de communiquer chez les adolescents et qui bénéficie, en dehors de l'établissement, d'encouragements et de sponsoring. Voici le bilan qu'on peut dresser en juin 1989 pour l'année 1988-1989 :

Maternelles : 25 titres - Établissements élémentaires : 420 titres - Collèges : 327 titres - Lycées : 262 titres - Non-scolaires (bibliothèques, maisons de jeunes, centres de loisirs, hôpitaux, prisons) : 75 titres - Journaux étrangers (essentiellement allemands et espagnols) : 153 titres - Non-identifiables : 10 titres.

Au total (recensé au CLEMI) : 1 272 titres.

N. E. : *Quel est leur tirage et leur prix de vente ?*

D. J. : Pour les collèges et les lycées, le tirage est souvent indiqué, en moyenne, il est de 200. Les prix de vente varient entre 5 et 10 F l'exemplaire. Pourtant, certains sont distribués gratuitement car ils sont pris en charge par un PAE, une mairie, un IUT de journalisme. D'autres vivent de la publicité locale.

N. E. : *Et leur périodicité ?*

D. J. : Généralement, ils sont mensuels ou trimestriels mais on peut citer des journaux scolaires d'école élémentaire, qui, grâce à l'informatique, paraissent tous les jours. C'est le cas de *L'Écho du jour* de Bonnavy (80800) et du *Bout d'feuille* (cours moyen, 20 élèves) de l'école de Bouzincourt près d'Albert (80300). *Le Bout d'feuille* en est actuellement à sa 130^e parution. Le maître de cette classe a été invité à une table ronde au salon du livre en mai 1989, à Paris. Il estime que la pratique quotidienne du journal scolaire a évité aux élèves le malaise orthographique. *Le Courrier picard*, journal régional a salué cette prouesse en accordant à cette classe, pendant une semaine, la responsabilité totale d'un article écrit par les élèves et inséré dans ses colonnes, article reproduit en fac-similé dans le *Bout d'feuille* du même jour. Les voici quasi-professionnels, titrant avec jubilation : « *Quand deux quotidiens s'associent.* »

N. E. : *Les journaux de collège abordent-ils les mêmes thèmes que les écoles élémentaires ?*

D. J. : Partiellement oui : ils savent que ce qui fait lire et vendre le journal, ce sont des échos de la vie quotidienne du collège : les menus de la cantine annoncés à l'avance, les tournois sportifs, les activités des clubs. On y trouve aussi des interviews du principal ou des professeurs, des enquêtes sur des thèmes d'actualité. D'autres sujets sont également abordés : les découvertes scientifiques et technologiques, le bicentenaire de la Révolution, l'Europe, et font parfois l'objet de numéros spéciaux.

N. E. : *Et au lycée ?*

D. J. : Les journaux lycéens peuvent parfois rivaliser avec la presse adulte, tant pour le contenu et le ton que pour la richesse des graphismes et l'originalité de la mise en page. A noter leur tendance à se fédérer dans la perspective de l'Europe

unie : 92 se veut un journal européen et réunit les informations envoyées sur leur établissement par douze lycées, à raison d'un par pays.

Achille, plurilingue, introduit des articles reçus dans une des langues de la communauté par un chapeau rédigé dans une autre langue.

La vague de fédéralisme atteint aussi bien dans notre pays les établissements d'un département ou

d'un canton : *Cent commentaires* résulte de la collaboration de quatre lycées de Versailles, *Gamineries* jette un pont entre huit écoles du Sud-Ouest (Bergerac, Laborde) avec l'aide matérielle de l'école de journalisme de Bordeaux.

*Propos recueillis
par Roger Ueberschlag*